



Classe bilingue CM2 en 2017-2018



« Apprendre des langues et en langues pour une
éducation plurilingue »

*Titre de la circulaire 002177 de l'Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger n° du 12 septembre 2012:
Politique des langues : pour une éducation plurilingue*

LYCÉE BONAPARTE DE DOHA

L'enseignement des langues

dans le réseau (extrait de la circulaire du 12/09/2012)



- Trois orientations également ambitieuses structurent conjointement le contrat éducatif en langues partagé dans tout le réseau AEFE.
- - **La maîtrise pour tous du français**, langue, culture, valeurs.
- - **La pratique pour tous de la langue et de la culture du pays d'accueil à égale qualité d'enseignement et d'apprentissage**, à égales dignité et considération accordées à l'histoire et à la culture.
- - **Une éducation plurilingue et interculturelle** ...de façon à développer chez tous les élèves une compétence diversifiée en langues ...
- Les trois axes de politique des langues sont adossés à un principe éducatif primordial, l'égalité d'accès de tous les élèves à cette éducation plurilingue. En effet, le réseau fait le pari de « l'éducation à la française » qui est celui de l'éducabilité, de l'excellence pour tous.

L'enseignement des langues dans le réseau (extrait de la circulaire du 12/09/2012)



- L'enseignement des langues dans le réseau AEF doit : « encourager la diversité linguistique dans le respect de la langue maternelle à tous les niveaux de l'éducation et stimuler l'apprentissage du plurilinguisme aussitôt que possible ».
- La diversité des situations locales et des établissements comme de leurs publics, est la richesse du réseau AEF : la déclinaison et la mise en œuvre pédagogique de cet enseignement des langues suppose une expertise préalable très précise et une adaptation réfléchie au contexte et aux ressources.

ORGANISER UN ENSEIGNEMENT BILINGUE



- De manière générale on peut parler de situation de bilinguisme pour un état, un pays ou même une famille où deux langues sont en contact permanent et également utilisées et/ou officiellement reconnues.
- On parle d'enseignement bilingue lorsqu'on assure aux élèves **dans des proportions diverses** un enseignement de deux langues et en deux langues : la langue est objet d'apprentissage et vecteur d'apprentissage.
- Il est essentiel de se préoccuper de la meilleure manière d'articuler apprentissages linguistiques et acquisitions de savoirs.
- Quelle que soit la situation linguistique initiale, on peut affirmer que **le français** doit être acquis de telle manière qu'il **devienne pour tous les élèves non francophones une véritable seconde langue maternelle.**

ORGANISER UN ENSEIGNEMENT BILINGUE



- Il faut définir précisément la situation linguistique du pays.
- Il faut définir précisément la situation linguistique de l'établissement.
- Il faut définir précisément la situation linguistique familiale.

- Construire un parcours plurilingue , raisonné, progressif et cohérent.
- En PS, il est indispensable que l'accueil soit bilingue en langue française et en langue du pays d'accueil.
- En MS, le bilinguisme sera choisi en langue française avec la langue officielle (arabe) **ou** la langue véhiculaire du pays (anglais).
- En GS et surtout CP (entrée dans l'écrit) : établir un bilan linguistique à partir duquel se construit un parcours adapté aux besoins de l'enfant pour consolider la langue maternelle et renforcer l'acquisition de l'autre langue choisie.
- En CM1 (cycle III): en l'absence de difficultés particulières débutera la sensibilisation à une troisième langue qui sera l'anglais ou l'arabe en fonction des choix antérieurs.

Évolution du dispositif prévisionnel



Niveau	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
PS						
MS	3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe	
GS	3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe	
CP	3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe	
CE1	3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe	
CE2	8h (4 x 2h)	Bi	3h (3 x 1h) Anglais ou arabe		3h (3 x 1h) Anglais ou arabe	
CM1	8h (4 x 2h)	Bi	8h (4 x 2h)	Bi	3h (3 x 1h) LV1 Anglais ou arabe + 1h30 LV2	
CM2	8h (4 x 2h)	Bi	8h (4 x 2h)	Bi	8h (4 x 2h)	Bi

Filière bilingue : Critères d'admission



- Le profil de l'élève (autonomie, capacités organisationnelles et d'adaptation).
- Une évaluation des compétences par les professeurs de la classe de l'élève **et/ou** résultats au test si passage du test.
- Les motivations de la famille exprimée auprès des enseignants et par le biais de la lettre dédiée à cet effet accompagnant la demande. Le profil familial sera lui aussi étudié.
- Un élève anglophone issu d'un milieu anglophone sera plutôt orienté vers une classe à enseignement non bilingue.
- L'ancienneté de la demande de l'élève qui est sur la liste d'attente de l'année précédente. *(NB: Les élèves passant les tests ne seront pas forcément sur la liste d'attente)*
- Les élèves provenant d'une classe bilingue (école internationale, AEFÉ, Mission Laïque ou homologuée) Dossier étudié.



Calendrier 2017



- Les inscriptions auront lieu du 22 au 25 mai inclus.
- Les évaluations des élèves auront lieu du 30 au 4 juin.
- La commission d'admission se réunira le 5 juin.
- Les résultats seront transmis à partir du 7 juin 2017.

Les enseignants évaluateurs seront ceux de la classe concernée (en français comme en anglais).

La commission sera composée du directeur et des enseignants de français et d'anglais de chaque niveau.

L'évaluation lors de la scolarité dans les classes de la filière bilingue.



→ L'évaluation des compétences des élèves se fait sur le même mode et avec la même périodicité que celle des enfants accueillis en filière classique.

→ Des livrets spécifiques pour les classes orientées « bilingues » permettent d'évaluer les diverses compétences acquises et le niveau atteint dans chaque langue.

→ Certaines compétences seront évaluées en langue française ou en langue anglaise.

→ Les certifications intermédiaires de compétences en langue (CECRL → Cambridge English Certificate → « flyers ») sont à envisager en fin de CM2 ou à l'entrée en 6^{ème} : fin du cursus pour tous les élèves de l'école élémentaire.



Quelques conseils



Si vous êtes parents non francophones :

- *Et que vous parliez anglais, arabe ou une autre langue à la maison, continuez à le faire. C'est la langue maternelle de l'enfant.*
- *La langue à la maison et celle de l'école se renforceront mutuellement. Mais dans la mesure du possible, gardez le principe : une personne, une langue. C'est préférable.*



Quelques conseils



Parents francophones :

- *Pas d'inquiétude ! Il n'est pas indispensable de maîtriser vous-même l'anglais ou l'arabe pour que votre enfant réussisse sa scolarité bilingue puis plurilingue.*
- *La langue maternelle en ce cas restera le français...*